

Transports : le 94 tire profit a minima du nouveau contrat de plan Etat-région



Le Département craint que le projet de T1 qui doit desservir Fontenay-sous-Bois ne connaisse des retards.

LP/Infographie

Soixante millions d'euros supplémentaires pour les transports en Ile-de-France. Telle est la principale bonne nouvelle de l'avenant au contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020, signé ce mardi par le Premier ministre Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Aménagement du territoire Jean-Michel Baylet, et la présidente (LR) du conseil régional Valérie Pécresse. Fixant les grandes priorités d'investissement en Ile-de-France d'ici 2020, et les financements que l'Etat et la région s'engagent à y consacrer, ce document fait l'objet d'une « revoyure » annuelle, qui entraîne des évolutions de budget et de calendrier. Passage en revue des modifications concernant le Val-de-Marne.

Des craintes pour le T1. Concernant le prolongement du tramway T1, le budget est revu à la baisse, 300 M€ contre 400 M€, dans la précédente version du CPER. « La mise en service est prévue à l'horizon 2019, mais comment voulez-vous tenir ce délai sans les financements nécessaires ? s'interroge-t-on au conseil départemental. Tout cela va se traduire par de nouveaux retards de calendrier, qui auront des conséquences graves pour les villes concernées. » À commencer par Fontenay-sous-Bois, pour qui l'arrivée du tram rimera avec la requalification de l'avenue de Lattre-de-Tassigny. Une réflexion « attendue impatiemment » à Fontenay, qui n'était pas au courant ce mardi d'éventuels retards. Le conseil régional ne se risque pas à avancer de date pour la fin des travaux du T1. Mais demeure optimiste : « Ce projet rencontre un point de blocage à Noisy-le-Sec (93), dont le maire refuse le tracé. Des études sont en cours, et nous espérons trouver bientôt une issue favorable à ce problème. Si c'est le cas, rien ne nous empêchera de mettre plus d'argent sur la table lors de la revoyure de 2018 ».

La liaison Massy-Valenton sort de l'ornière ? Dans un courrier adressé au président (PCF) du conseil départemental, Valérie Péresse annonce qu'« un ajustement de la dotation doit permettre de poursuivre cette opération importante pour améliorer les circulations du RER C et des TGV ». Pour le Département, il s'agit d'une bonne nouvelle. « Le fait qu'une enveloppe y soit toujours consacrée dans le cadre du CPER est plutôt rassurant, car cela signifie que le projet est encore à l'ordre du jour », réagit-on dans l'entourage de Christian Favier. Fin 2016, la SNCF avait annoncé « faute de moyens humains nécessaires » interrompre les travaux jusqu'en 2019.

Le T9 et le supermétro confortés. La région met en avant les 128 M€ débloqués pour la ligne qui reliera la porte de Choisy à Orly-Ville. Une façon de « traiter la question de la forte insuffisance des financements » initialement prévus pour ce tramway. De la même façon, 107 M€ vont être consacrés au financement des adaptations des gares existantes interconnectées au réseau du Grand Paris Express, afin de garantir l'efficacité des correspondances sur les lignes 15 Sud et 16. Le conseil départemental salue ce maintien de crédits mais déplore que « l'on ne parle pas du tout de la gare Bry-Villiers-Champigny, pour laquelle aucun financement n'est prévu ». La seule enveloppe concerne les études de faisabilité.

Le point noir de la N 6 amélioré. L'aménagement du pont de Villeneuve-Saint-Georges sera réalisé grâce à une inscription de 3,4 M€, financés à 50 % par la région. Une décision là encore saluée par le Département, qui regrette néanmoins que rien n'ait été prévu concernant la requalification de la N 6 entre le carrefour Pompadour et Villeneuve-Saint-Georges. « Ce projet ne verra pas le jour avant 2020, soupire l'un de ses représentants. Et encore, c'est un minimum. »